

**DÉLIBÉRATION**  
**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**DE LOCMIQUÉLIC**

Le sept mars deux mil vingt-trois à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est assemblé à la Mairie de Locmiquélic, sous la présidence de Monsieur Eric PATUREL, Président.

Date de convocation : le jeudi 2 mars 2023

**Etaient présents** : Eric PATUREL, Stéphane DREANO, Annie BLAIZOT, Marie-Noëlle LE HONSEC, Jean-Yves LE GLOUAHEC, François NICOLLE, Anne GERMAIN, Erwan MARTEIL, Anne LE LAUSQUE.

**Absents excusés** : Hélène NIO, Joël AUDRAN

**Secrétaire de séance** : Annie BLAIZOT

**D2023-03- DISPOSITIF POUR LA PRISE EN CHARGE DES IMPAYÉS D'ÉNERGIE**

**Exposé** :

Par Convention en date du 11 avril 2007, le Département du Morbihan a confié au Centre Communal d'Action Sociale la gestion des fonds concernant l'octroi et le paiement des aides du FEE (Fond Energie et Eau) relatives aux impayés d'énergie et d'eau.

Le Centre Communal d'Action Sociale de Locmiquélic ayant accepté ce dispositif, un dossier est à l'étude de ce Conseil d'Administration.

**Proposition** :

Après présentation de la composition familiale et de la fiche d'analyse budgétaire, il est proposé au Conseil d'Administration d'attribuer une aide comme suit :

	Montant de la dette	Fournisseur Energie	Montant sollicité	Reste à payer par le demandeur
1	110.37€	SAUR	99.00 €	11.37€

Après que le Conseil d'administration, dûment convoqué, en eut délibéré, la proposition est approuvée à l'unanimité des votants.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures

**- POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME**

Le 7 mars 2023  
Monsieur PATUREL  
Le Président

Madame BLAIZOT  
La secrétaire

